

Pour la graine

Pour la
production et
l'autoproduction

Pour l'accès
de tous à une
alimentation
saine et durable

S'engager
collectivement
pour des projets
alimentaires
territoriaux

POUR LA CAPACITÉ ALIMENTAIRE EN GIRONDE

Le Département agit
et vous accompagne
de la graine à l'assiette
jusqu'aux déchets
alimentaires



ÉDITO



Glyphosate, néonicotinoïdes, projet de loi alimentation, taxe sel,... si le retour en force de la question alimentaire dans l'actualité témoigne d'un début de prise de conscience collective sur ce sujet, nous mesurons également le chemin qu'il nous reste à parcourir.

L'ambition est posée : offrir à toutes les Girondines et tous les Girondins le choix d'une alimentation saine, locale et durable. Et c'est tous ensemble que nous devons relever ce défi crucial pour notre bien-être, mais aussi celui de notre planète.

Au-delà de l'enjeu environnemental et de santé publique, les répercussions sont également positives sur l'économie locale et la préservation du lien social. Il s'agit de créer un écosystème vertueux pour tous les acteurs de l'alimentation, « de la graine à l'assiette jusqu'aux déchets alimentaires ».

Cette ambition, le Département la porte déjà dans ses missions. C'est notamment le cas pour les cantines des collèges où nous accentuons cette année les efforts en faveur des circuits-courts et du bio, tout en maintenant un tarif réduit pour tous les élèves.

En parallèle, à travers son Agenda21, la collectivité départementale se mobilise pour accompagner les porteurs de projets locaux dans leurs initiatives : collectivités, établissements publics ou privés, associations et collectifs de citoyens.

Ensemble partageons et transmettons ce message simple : manger des produits sains, locaux et de saison, c'est prendre soin de sa santé, tout en accomplissant un acte citoyen !

Le Président du Département de la Gironde

Jean-Luc GLEYZE

SOMMAIRE

1. Pour la graine

- Des sols, des terres à cultiver
- De l'eau préservée et de qualité

2. Pour la production et l'autoproduction

- Des producteurs locaux, des pratiques et des filières de qualité
- De l'autoproduction alimentaire
- Des paysages agricoles valorisés

3. Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

- Des aides pour l'accès à l'alimentation
- Des circuits courts
- Des collègues engagés pour une alimentation durable
- Une sensibilisation de tous aux enjeux de l'alimentation
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

4. S'engager collectivement pour des projets alimentaires territoriaux

- Une politique territoriale de coresponsabilité
- Des espaces d'expérimentation

politique foncière départementale
politique de l'environnement
et de la protection de la nature
politique de l'habitat et de
l'urbanisme



vous
êtes ici

préserver le foncier
disponible, les sols, les
ressources en eau et la
qualité paysagère



préserver les savoirs-faires,
diversifier les modes
d'agricultures et les types
d'exploitations, ancrer une
culture du local



garantir des modes de
transformations et de
distributions locaux et sains



sensibiliser le plus grand
nombre et engager à une
consommation saine et
durable



réduire le gaspillage
alimentaire et faciliter la
revalorisation des déchets



1 POUR LA GRAINE

La disponibilité de terres à cultiver est un impondérable de tout projet alimentaire territorial or, la raréfaction des terrains agricoles est souvent vécue comme inévitable. Le Département intervient et vous accompagne afin de protéger et valoriser les espaces agricoles et de préserver la qualité de l'eau pour assurer les conditions d'une production locale saine.

POLITIQUES PUBLIQUES

Politique foncière, démarche InterSCoT
Politique environnement et biodiversité
Politique habitat et urbanisme
Politique de l'eau

SOMMAIRE

● Des sols, des terres à cultiver

- Une charte foncière au service de la valorisation des espaces agricoles et de la politique alimentaire départementale
- Des outils de protection et valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Limiter la consommation foncière et maîtriser le développement urbain

● De l'eau préservée et de qualité

- Accompagner les acteurs aux pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement

PARTENAIRES

SAFER, chambre d'agriculture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Association des Maires de Gironde, Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, Syndicat Mixte du SCOT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise, Gironde Ressources...

• Politique foncière départementale

Des sols, des terres à cultiver

**Une Charte au service de la valorisation
des espaces naturels et agricoles
et de la limitation de l'étalement urbain**

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

La Charte des Espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbanisés de la Gironde (NAFU 33) a été signée par 8 partenaires en octobre 2012 lors d'un séminaire foncier organisé par le Département de la Gironde.

Les co-auteurs et co-signataires de cette charte sont : le Département de la Gironde, l'Etat, la Chambre d'agriculture de la Gironde, l'Association des Maires de la Gironde, la Fédération des Grands Vins de Bordeaux, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux et Syndicat du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU).

Il s'agit d'une charte ambitieuse destinée aux élus locaux, techniciens, bureaux d'étude, agriculteurs et habitants. Elle n'a pas de portée réglementaire, mais vise à promouvoir et illustrer par des exemples vertueux girondins, les outils de préservation et valorisation des espaces naturels agricoles et forestiers et de densification urbaine.

En cela cette charte contribue à la réflexion départementale sur le développement de la capacité alimentaire et l'accompagnement des projets alimentaires locaux.

Sa mise en œuvre opérationnelle s'articule avec les projets de planification spatiale et les projets et projets de territoires.

Les engagements de la charte sont les suivants :

- Favoriser la protection et la valorisation des espaces naturels et agricoles, en tant que « biens communs », face au développement urbain, notamment en faveur des projets liés à la capacité alimentaire;
- Intégrer la protection et la valorisation des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme et les projets de territoires à l'échelle intercommunale;
- Accompagner le développement des territoires, tout en limitant la consommation foncière;
- Favoriser la cohabitation entre agriculteurs et habitants, notamment en sensibilisant à l'enjeu de l'agriculture de qualité et de proximité;
- Décloisonner les pratiques et les actions entre acteurs de l'agriculture, de l'environnement, élus et habitants.



DÉJÀ EN GIRONDE

Cette charte a vu une déclinaison opérationnelle sur le Créonnais autour de la question de l'aide alimentaire pour tous et de qualité. En effet, dans le cadre du chantier « Alimentation de qualité et aide alimentaire » du Pacte des Hauts de Garonne, le Département a animé et coordonné auprès des acteurs du Créonnais l'écriture d'une charte visant à favoriser la préservation des espaces agricoles et l'installation d'agriculteurs et le développement d'une aide alimentaire de qualité.

CONTACTS

Direction des Coopérations et du développement des Territoires
 Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@gironde.fr
 Service de la Coopération Territoriale
dgat-dctce-sct@gironde.fr Tél.05.56.99.66.37

• Politiques foncière et environnementale départementales

Des sols, des terres à cultiver

Des outils de protection et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Par la préservation des terres agricoles et naturelles, le Département contribue au maintien et au développement de l'agriculture de proximité et de qualité. Il dispose pour cela de différents outils.

Quelques repères :

- La constitution de réserves foncières à vocation agricole et viticole par le biais de la SAFER. Le Département favorise cette action pour le compte des exploitants qui souhaitent acquérir du foncier pour s'installer ou agrandir leurs exploitations et pour le compte des collectivités locales qui souhaitent développer l'agriculture sur leurs communes ou installer de jeunes agriculteurs. Le Département prend en charge les frais financiers et de gestion incombant à la SAFER pour stocker les biens bâtis et non bâtis. Des aides directes peuvent être accordées aux collectivités locales pour acquérir ces biens sans l'intermédiaire de la SAFER, notamment pour développer des projets alimentaires territoriaux.

Actuellement, plus de 200 ha sont stockés à vocation agricole et viticole via la SAFER sur une quarantaine de communes.

- Création de périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains. Le PEANP a pour vocation de pérenniser les espaces agricoles périurbains en préservant les terres agricoles au sein des documents d'urbanisme et en menant des actions qui favorisent le développement et la création d'exploitations. Cet outil permet également de soutenir les modes de productions respectueux de l'environnement et de la santé et de valoriser la commercialisation en circuits-courts.

- Création de Zone de Prémption au titre des Espaces Naturel Sensibles (ZPENS) et développement de l'agriculture de qualité sur les Espaces Naturels

Sensibles. En Gironde, environ 16 000 ha sont situés en zone de préemption ENS et 3 076 ha d'ENS sont propriétés du Département de la Gironde. Dans sa politique en faveur des ENS, le Département préconise la mise en place d'une gestion agro-environnementale dans le cadre de pratiques agricoles intégrées et respectueuses des équilibres écologiques de ces espaces. Ainsi, des terrains départementaux peuvent être utilisés, sous certaines conditions, par des éleveurs ou des agriculteurs professionnels. 480 ha classés ENS, sont à ce jour, gérés par le maintien d'une activité agricole traditionnelle de fauche et d'élevage.

• La restructuration parcellaire. Le Département est compétent dans la mise en œuvre des opérations d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) qui consistent à regrouper plusieurs parcelles afin d'en constituer de plus grandes et ainsi favoriser le développement de l'agriculture. Le Département finance également l'animation et les frais d'actes de géomètres concernant les échanges amiables entre propriétaires qui contribuent à rationaliser le foncier agricole et forestier. Dans ce cadre, ce sont plus de 18 000 ha qui ont été restructurés ces 10 dernières années, dont 10 000 ha via les échanges amiables entre propriétaires.

DÉJÀ EN GIRONDE

Premier PEANP en France sur les thématiques « maraîchage et protection de captages d'eau potable », le PEANP des Jalles sur les communes de Blanquefort, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, et Saint-Médard-en-Jalles, d'une superficie de 785 ha, s'inscrit comme un défi à l'urbanisation et nécessite une coordination multipartenariale pour assurer sa viabilité et son efficacité.



CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@gironde.fr
Tél. 05.56.99.66.37

• Politiques foncière, habitat et urbanisme

Des sols, des terres à cultiver

Limiter la consommation foncière et maîtriser le développement urbain

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Encourager le maintien et le développement d'une agriculture locale de qualité, c'est aussi veiller à maîtriser l'étalement urbain.

La maîtrise et l'anticipation foncières sont les conditions d'un aménagement raisonné du territoire et le vecteur d'un développement durable et solidaire qui passent en premier lieu par la planification spatiale et les documents d'urbanisme (en particulier les Schémas de cohérence territoriale SCOT et les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux PLUi).

Dans le cadre de la démarche InterScot, les élus locaux se sont engagés à diminuer de 50% le rythme de la consommation foncière à horizon 2030.

Le Département accompagne les collectivités locales dans leur développement, tout en veillant à la limitation de l'étalement urbain.

Grâce à la politique départementale en faveur de l'habitat et à son partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine (EPFNA) il poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser le recentrage du développement dans les centres-bourgs
- contribuer à la revitalisation des centres anciens dégradés,
- accompagner le comblement des dents creuses et la reconversion urbaine des friches industrielles et commerciales

Le Département mène également une réflexion prospective en faveur de la limitation de la consommation foncière dans les projets de développement et d'habitat, en collaboration avec des organismes tels que le CAUE 33, l'ADEME ou encore l'A'urba.

Ainsi, en 2016, il a lancé un appel à projet afin d'accompagner les collectivités locales souhaitant étudier le phénomène de division parcellaire et l'encadrer au sein de leurs documents d'urbanisme.

Quatre candidatures ont été retenues à cet appel à projet, à savoir les communes de Saint Selve et de Cénac, la CdC du Créonnais et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Les enseignements tirés de ces expérimentations seront traduits dans les règlements des documents d'urbanisme de ces Collectivités locales et seront diffusés à titre d'exemple au sein de la Charte des espaces naturels, agricoles forestiers et urbanisés de la Gironde.

Parallèlement, un panorama des formes urbaines et architecturales plus compactes a été rédigé conjointement par le CAUE et l'A' Urba en 2015 dans le cadre de l'Inter Scot et permet aux élus locaux de disposer de recommandations différenciées en fonction des territoires girondins et de leur identité locale (y compris s'agissant des projets commerciaux et de zones d'activités).



CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@gironde.fr
Tél. 05.56.99.66.37

● Politique de l'eau et politique agricole

De l'eau préservée et de qualité

Accompagner les acteurs aux pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement

● UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Pas de production agricole de qualité sans eau saine !

Pour préserver les ressources naturelles, le Département mène de nombreuses actions pour la protection et la gestion des milieux aquatiques, et des nappes souterraines. Il agit depuis près de 60 ans pour la connaissance et la préservation de la ressource en eau, tant en termes de qualité que de quantité.

Il veille ainsi à limiter les rejets polluants pouvant impacter la qualité de l'eau. C'est notamment en accompagnant les collectivités territoriales pour la bonne gestion des rejets d'assainissement que le Département contribue à préserver la qualité des milieux récepteurs.

Le Département mène également une démarche globale visant à économiser l'eau potable. Au travers de la cellule d'assistance Technique à l'Eau Potable, il assiste les maîtres d'ouvrage dans la gestion patrimoniale de leurs réseaux et leurs ouvrages et de veiller à leurs investissements sur leurs réseaux.

CONTACT

Direction de la valorisation des ressources et des territoires
dgac-dvrt@girond.fr

Cette volonté d'accompagnement s'étend également à un public plus large. L'exposition itinérante « Les pesticides c'est pas automatique » vise à sensibiliser les particuliers à la limitation de l'usage de pesticides, en leur proposant des pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

Associations, établissements scolaires et collectivités peuvent solliciter cette exposition afin d'animer une réflexion locale. En complément le guide du jardinage écologique est en libre accès et diffusé largement.

« DÉJÀ EN GIRONDE

De nombreux territoires ont déjà accueilli l'exposition en Gironde.

Pour réserver l'exposition:

Contact :

Graine d'Aquitaine 05 56 88 19 07

michael@graine-aquitaine.org



CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@gironde.fr
Tél. 05.56.99.66.37

politique agricole
agenda 21
politique de
développement social

vous
êtes ici

préserver le foncier
disponible, les sols, les
ressources en eau et la
qualité paysagère



préserver les savoirs-faires,
diversifier les modes
d'agricultures et les types
d'exploitations, ancrer une
culture du local



garantir des modes de
transformations et de
distributions locaux et sains



sensibiliser le plus grand
nombre et engager à une
consommation saine et
durable



réduire le gaspillage
alimentaire et faciliter la
revalorisation des déchets



2

POUR LA PRODUCTION ET L' AUTO PRODUCTION

Sur un territoire à forte emprise viticole, il s'agit de mener une politique solidaire en direction de tous les acteurs agricoles. En soutenant une production locale de qualité et en accompagnant les girondins à l'autoproduction alimentaire, le Département renforce les dynamiques responsables en cours sur les territoires et contribue à installer les conditions favorables à une alimentation saine et locale pour tous.

POLITIQUES PUBLIQUES

Politique agricole
Politique de développement social
Agenda 21

SOMMAIRE

- **Des producteurs locaux, des pratiques et des filières de qualité**
- **De l'autoproduction alimentaire**

- Assurer la pérennisation des jardins alimentaires partagés en fédérant les dynamiques et en accompagnant les girondins à la montée en compétences collective

- Accompagner la mise en capacité de tous, en particulier des publics en difficulté sociale, pour l'autoproduction alimentaire

- **Des paysages agricoles valorisés**

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture, 1+bio, interbio, agrobio gironde, réseau des amap aquitaine, Place aux Jardins!, bailleurs sociaux ...

• Politique agricole

Des producteurs locaux, des pratiques et des filières de qualité

Accompagner et soutenir les filières agricoles de qualité

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Le Département a recours à des mesures spécifiques pour soutenir l'agriculture de qualité et l'élevage extensif ainsi que le traitement des effluents agricoles, viti-vinicole, phytosanitaires et d'élevage.

En matière de valorisation de l'espace, il met en place un diagnostic sur les pratiques agricoles pour protéger et aménager l'espace. Il apporte aussi son soutien aux nouveaux modes de conduite culturale et au développement des pratiques durables des agriculteurs et des gestionnaires d'espaces publics.

En matière d'élevage, le Département apporte son soutien aux investissements matériels en faveur de l'élevage extensif bovin et ovin.

Le Département accompagne également les agriculteurs en difficulté. Il intervient auprès de jeunes installés pour les aider à pérenniser leur activité par : Une aide au Plan de développement de l'Exploitation.

D'autre part, le Département de la Gironde a fait le pari d'une viticulture plus responsable en initiant le dispositif zéro herbicide dès début 2017.

Il a souhaité accompagner la filière viticole avec ce programme spécifique et encourager ainsi l'abandon de l'utilisation des herbicides. Les entreprises individuelles ou les coopératives peuvent souscrire à cet accompagnement.



DÉJÀ EN GIRONDE

- Depuis 2010, 58 maraîchers aidés dont 51 jeunes installés et 39 en bio pour montant total des aides sur cette période est de 308k€
- En moyenne : 1/3 des projets sont portés par des maraîchers, 1/3 sont des éleveurs et 1/3 sont des projets collectifs multi production ou des associations.



CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@girond.fr

• Agenda 21 : Défi Capacité Alimentaire

De l'autoproduction alimentaire

Assurer la pérennisation des jardins alimentaires partagés en fédérant les dynamiques et en accompagnant les girondines et les girondins à la montée en compétences collectives.

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Les jardins alimentaires partagés cristallisent de nombreux enjeux : l'accès à des fruits et légumes sains et produits localement, la reconquête d'espaces naturels en espaces alimentaires, la responsabilisation de chacun face à sa propre alimentation, la transmission des savoir-faire, la création de liens sociaux, l'émergence de dynamiques citoyennes... Autant de leviers vertueux qui participent d'une dynamique coresponsable vers une alimentation saine et durable pour tous.

Le foisonnement de jardins alimentaires en Gironde est bien réel, leur nombre et leurs besoins grandissent au rythme des envies qu'ils suscitent.

Le Département soutient cette dynamique en impulsant, à l'automne 2017, la création de *JarDinnons en Gironde*, réseau départemental des jardins alimentaires partagés. Il compte aujourd'hui une centaine de membres et se réunit tous les mois et demi, de manière itinérante sur un jardin accueillant. La coordination et l'animation sont assurées par l'Association Place aux Jardins.

La participation au réseau est libre, elle permet de bénéficier d'échanges d'expériences, de formations collectives, d'ateliers techniques et de chantiers participatifs.



CC DÉJÀ EN GIRONDE

10 rencontres du réseau depuis octobre 2017 partout en Gironde, sur des thèmes tels que : le plan de culture, le ba-ba du jardinage au naturel, la gestion du collectif, les saisons...

*Pour plus d'informations ou pour recevoir les invitations, contacter l'association Place aux Jardins :
contact@placeauxjardins.*

CONTACT

Mission Agenda 21
agenda21gironde@gironde.fr

• Politique de développement social

De l'autoproduction alimentaire

Accompagner la mise en capacité de tous, en particulier des publics en difficulté sociale, pour l'autoproduction alimentaire

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Dans le cadre de sa politique de développement social, le Département soutient des initiatives contribuant au renforcement du pouvoir d'agir des habitants et aux démarches d'autoproduction alimentaire.

Au travers d'actions collectives telles que l'animation de jardins familiaux ou d'ateliers cuisine, l'objectif est de consolider la capacité des publics en difficulté sociale à faire par eux-mêmes et à retrouver leur autonomie.



« DÉJÀ EN GIRONDE

L'idée de création de jardins partagés au cœur d'une résidence Domofrance et dans l'enceinte de la MDSI d'Eysines a émergé en 2016 à l'initiative d'une assistante sociale de la MDSI d'Eysines avec les objectifs suivants : « créer un jardin partagé avec et pour les habitants du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome dans le but d'améliorer l'appropriation des espaces collectifs et leur cadre de vie ainsi que favoriser le lien social ».

Cette action se situe dans une réelle dynamique de développement social puisqu'elle concerne tous les habitants du quartier et pas seulement les usagers de la MDSI, elle s'appuie sur les habitats impliqués dès le début du projet, sur tous les acteurs locaux et sur les ressources du territoire.

CONTACT

Direction de l'Intervention et du Développement Social
dgas-dids-dev-social@gironde.fr

• Politique de préservation des paysages

Des paysages agricoles valorisés

Préserver et valoriser les paysages agricoles

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la réflexion sur les dynamiques paysagères et la valorisation des paysages dans le département est une nouvelle démarche (votée en 2017) qui a pour objet de proposer à un public varié (collectivités territoriales en tant que porteur de projets, acteurs associatifs, acteurs du monde économique) d'engager, sur leur territoire, la mise en œuvre de démarches paysagères et environnementales exemplaires et innovantes liées à une problématique ciblée annuellement par le Département.

En 2017, c'est la thématique « des paysages agricoles » qui sert de support de réflexion et de projet. En effet, d'après le dernier recensement agricole, en 10 ans, le Département a perdu 7% de surface agricole utile (soit 17 000 ha) et 25% des exploitations.

Aujourd'hui, la disparition accélérée des terres agricoles au profit de l'urbanisation place la question des paysages ruraux au cœur du débat public. Biodiversité, sécurité alimentaire, maîtrise du foncier, image des terroirs : les paysages agricoles ont un rôle déterminant à jouer dans les grands enjeux de société. De plus, leur valorisation paysagère peut contribuer à préserver des terres pour des agriculteurs désireux de promouvoir une agriculture raisonnée.

En zone urbaine, les espaces naturels et agricoles représentent des aménités qu'il est important de maintenir ou de créer. Outre le rôle de coupure d'urbanisation qu'ils peuvent jouer, ces espaces contribuent également à la composition d'un paysage varié et à la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

L'AMI 2017 se concrétise par un soutien départemental à la fois technique et financier apporté aux lauréats.

L'enveloppe totale allouée à cet appel à initiatives est de 300 000 €.



« DÉJÀ EN GIRONDE

Le dossier porté par le Pays Médoc relatif à la mise en œuvre d'un « laboratoire des paysages agricoles en Médoc » a été retenu à l'AMI.

En s'inscrivant dans une approche d'expérimentations de terrains et de médiation, ce projet doit apporter, au futur PNR du Médoc, des dispositifs opérationnels sur la question agricole. Chacune des phases du projet sera construite sur la base d'une concertation avérée et de la mise en place d'un dialogue soutenu entre l'ensemble des partenaires impliqués : le Département, le Syndicat de Pays, le groupement chargé de l'étude, les acteurs locaux (agriculteurs...) et les habitants. Les partenaires seront associés à la mise en œuvre de toutes les phases de travail et à l'élaboration de tous les dispositifs de connaissances, d'expérimentations et d'actions..

CONTACT

Direction de l'environnement
Service environnement et écocitoyenneté
dgac-de@gironde.fr

Politique de développement social
 Politique de l'insertion
 Politique agricole
 Politique des collèges
 Agenda 21
 Politique de la santé

vous
êtes ici

vous
êtes ici

vous
êtes ici

préserver le foncier disponible, les sols, les ressources en eau et la qualité paysagère



préserver les savoirs-faires, diversifier les modes d'agricultures et les types d'exploitations, ancrer une culture du local



garantir des modes de transformations et de distributions locaux et sains



sensibiliser le plus grand nombre et engager à une consommation saine et durable



réduire le gaspillage alimentaire et faciliter la revalorisation des déchets



3

POUR L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

Que chaque Girondine et Girondin ait accès à une alimentation saine, durable et produite localement, tel est le défi que s'est lancé le Département : assurer la capacité alimentaire de toutes et de tous !

POLITIQUES PUBLIQUES

Politique de développement social
Politique de l'insertion
Politique agricole
Politique des collèges
Politique jeunesse
Agenda 21
Politique de la santé

SOMMAIRE

- Des aides à l'accès à l'alimentation
- Des circuits courts
- Des collèges engagés pour une alimentation durable
- Une sensibilisation de tous aux enjeux de l'alimentation
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

PARTENAIRES

Croix Rouge, les Restos du cœur, le Secours populaire, les épiceries sociales et solidaires, La Marmite, la Banque Alimentaire, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, 1+ bio, CREPAQ...

3 Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

• Des aides pour l'accès à l'alimentation

Politique de développement social

Politique de l'insertion

Politique jeunesse

Soutenir l'aide et l'accompagnement alimentaires

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

L'enjeu alimentaire est essentiel dans les soutiens aux publics vulnérables. Se nourrir et bien manger, c'est la priorité des priorités.

Le Département appuie ainsi le développement d'un réseau d'épiceries sociales et solidaires et favorise la mise en place de liens étroits avec les acteurs des circuits courts.

La création d'épiceries solidaires, véritables lieux de mixités culturelles et sociales, constitue un levier de la solidarité et de la capacité citoyenne. Elles apportent une aide qui respecte la dignité des personnes. L'épicerie solidaire est aussi un lieu qui permet de rompre l'isolement, de reprendre confiance en soi et d'aller vers les autres.

La richesse des ressources d'un territoire en équipements est ce qui rend possible le développement des personnes et des groupes.

Les épiceries sociales et solidaires sont depuis des décennies au cœur de ces questions par leur action au quotidien auprès des familles et des populations en situation d'insécurité alimentaire.

Leurs modes d'intervention s'inscrivent pleinement dans une logique de développement social « local » au service du « vivre ensemble » et du « faire ensemble ».

Les épiceries sociales et solidaires participent au développement des personnes et des ressources des territoires.

Elles organisent des ateliers répondant aux besoins exprimés par les adhérents : nutrition, santé, bien être, gestion du quotidien.

Les épiceries sociales et solidaires touchent en Gironde non loin de 1500 familles. Par cet intermédiaire, le Département soutient aussi les démarches qui permettent aux personnes démunies de renouer avec de bonnes habitudes alimentaires, le plaisir de cuisiner ou de jardiner.

L'engagement du Département sur la question de l'aide alimentaire va ainsi bien au-delà de la distribution de denrées même si elle reste cruciale. A ce titre, en 2016 il apportait un soutien de plus de 300 000 € par an aux structures qui œuvrent dans ce secteur. Rappelons que près de 8 000 tonnes de denrées alimentaires sont distribuées chaque année en Gironde pour plus de 97 900 personnes.

D'autre part, dans le cadre de sa politique jeunesse et plus particulièrement du Fond d'aide aux jeunes, le Département apporte un soutien financier pour l'aide alimentaire des jeunes de 18 à 25 ans.



DÉJÀ EN GIRONDE

87 lieux de distribution alimentaire en Gironde principalement portés par de grandes associations caritatives comme les Restos du cœur, la Croix Rouge, le Secours populaire, mais aussi l'équipe St Vincent de Paul de Libourne et l'équipe St Vincent de Bordeaux et Bazas, 20 épiceries sociales et solidaires soutenues par le Département, un restaurant social : La Marmite, une Banque Alimentaire qui distribue aux associations adhérentes et l'été directement aux personnes afin de compenser la fermeture des autres associations..



CONTACT

Direction de l'Intervention et du Développement Social

dgas-dids-dev-social@gironde.fr

Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion

dgas-dpii@gironde.fr

Direction Jeunesse et Citoyenneté

dgaj-djec@gironde.fr

3 Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

• Des circuits courts

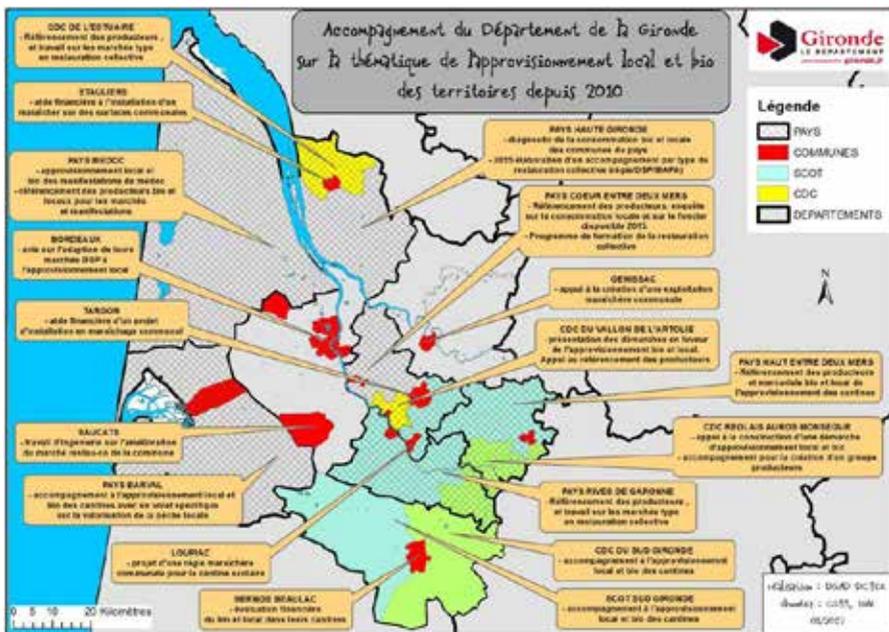
Politique agricole

Promouvoir et soutenir la commercialisation locale des produits agricoles girondins et accompagner les collectivités pour un approvisionnement local

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Le Département de la Gironde entend promouvoir, auprès de tous les consommateurs girondins, la commercialisation des produits agricoles locaux et bio (vin, légumes, fruits, viande, produits laitiers...) à travers toute forme de circuit court : marchés, vente directe sur l'exploitation, points de vente collectifs, groupes de consommateurs, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)... La Gironde a été classée en 2013 et à nouveau en 2015 premier département en matière de consommation durable par le journal La Vie.

Depuis 2012, le Département accompagne également les projets des collectivités qui souhaitent avoir recours à une production locale et de qualité pour leur restauration collective. Le recueil des différentes expériences a permis l'élaboration d'un Kit d'accompagnement à l'usage des animateurs territoriaux. Le kit propose des fiches techniques et méthodologiques pour se lancer dans une telle démarche et des films sur les filières afin de pouvoir appréhender la réalité de la production locale. Cette démarche a reçu le label Programme National d'Alimentation 2016.



« DÉJÀ EN GIRONDE

- 50 entreprises bénéficient des aides circuits courts (hors viticulture)
- En 2016 et en 2017 : environ 200K€ euros par an d'aide du Département correspondant à un investissement de plus de 1 M€ d'euros.



CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement Des Territoires
Service Agriculture, Foncier, Tourisme
dgat-dctce-sae@gironde.fr

3 Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

• Des collèges engagés pour une alimentation durable

Politique des collèges
Politique agricole

Promouvoir une restauration responsable

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Le 30 juin 2016, l'Assemblée départementale a adopté une charte de la restauration « Vers une restauration durable, équitable, évaluée et justement déployée sur le territoire », co-élaborée avec les collèges publics girondins.

La charte de la restauration des collèges girondins a l'ambition de poursuivre plusieurs objectifs majeurs.

Un objectif social tout d'abord avec une ferme volonté du Département de proposer à tous les collégiens, sans exception, un repas chaque jour. Ce souhait d'équité pour tous les jeunes de la Gironde se traduit d'une part par la mise en place d'une tarification unique, et d'autre part par la prise en charge totale ou partielle des repas pour les familles moins aisées.

Un objectif d'éducation ensuite avec la sensibilisation au goût et à la diversité des aliments. Proposer à chaque déjeuner des plats variés et équilibrés, des saveurs nombreuses et nouvelles contribue au développement des collégiens !

Un objectif environnemental et sociétal aussi, puisque la charte encourage la consommation de produits locaux, issus de l'agriculture raisonnée ou biologique... Ainsi, le Département soutient l'installation durable des agriculteurs, et promeut une alimentation respectueuse de l'environnement. Un travail d'accompagnement ciblé a permis d'organiser l'approvisionnement en fruits et légumes bio et locaux de certains collèges et la structuration d'une filière de pain bio.



DÉJÀ EN GIRONDE

Trois collèges proposent d'ores et déjà plus de 20% de produits bio et ont ainsi pu obtenir le label « Etablissement Bio Engagé ».

Par ailleurs pour encourager l'introduction de produits locaux, le Département a lancé une expérimentation auprès de 23 collèges (environ 13 000 repas/an) sur 3 territoires. Il s'agit au travers de rencontres entre producteurs et établissements, de faciliter le processus de commande, de créer des synergies et d'accompagner les collèges dans une démarche d'adaptation aux potentiels agricoles locaux. Ce dispositif a vocation à s'étendre à l'ensemble des collèges à partir de 2019.

D'autre part, le Département a doté l'ensemble des collèges girondins d'une nouvelle plateforme informatique permettant de faciliter l'établissement des menus, la gestion des commandes et la mise en réseau des équipes de restauration.

Enfin, la lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité départementale, déclinée dans le cadre du déploiement de la charte de la restauration. Ainsi, le Département est lauréat de l'appel à projets de l'ADEME « 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire » et a pu obtenir une subvention de 100 000€ permettant de financer une partie du plan d'actions girondin.

CONTACT

Direction des collèges
Pôle maîtrise d'ouvrage des collèges
Cellule Restauration
dgaj-dc-restauration@gironde.fr

3 Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

• Une sensibilisation de tous aux enjeux de l'alimentation

Agenda 21 Politique de l'environnement

Sensibiliser les girondins aux grands enjeux de l'alimentation et valoriser les initiatives existantes afin d'essaimer les bonnes pratiques

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Sensibiliser les Girondines et les Girondins aux grands enjeux de l'alimentation et valoriser les initiatives existante afin d'essaimer les bonnes pratiques.

Prendre conscience collectivement de l'impact de l'alimentation sur notre santé et notre environnement, apprécier l'alimentation comme un vecteur d'échange et de partage, tels sont les questionnements que le Département souhaite partager avec les Girondines et les Girondins.

En proposant aux collégiennes et collégiens des parcours de sensibilisation « de la graine à l'assiette, jusqu'au déchet alimentaire », le Département souhaite impulser une prise de conscience des jeunes générations quant à leurs pratiques alimentaires.

Plus largement, c'est à toutes les Girondines et les Girondins que le Département a souhaité s'adresser en réalisant le film « Ici et maintenant la Gironde s'invente », faire connaître la grande diversité des acteurs girondins qui agissent pour les transitions sociales écologiques afin de démultiplier les initiatives et de montrer que « c'est possible ».

Un road movie qui met à l'honneur la dynamique locale en faveur de la capacité alimentaire de tous, mais aussi une cartographie dynamique des initiatives de développement durable afin de diffuser les idées et énergies positives et que chacun puisse repérer ce qu'il se passe près de chez nous.

L'alimentation est un des premiers espaces concrets de transition. Dans le film, de nombreux témoignages donnent les clefs du passage à l'acte pour tout un chacun.

« » DÉJÀ EN GIRONDE

- 7 collèges accompagnés dans le cadre du dispositif «de la graine à l'assiette»

-700 initiatives de développement durable référencées sur la carte interactive

-1 film à diffuser sur demande à : agenda21gironde@gironde.fr



CONTACT

Mission Agenda 21
agenda21gironde@gironde.fr

3 Pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable

• Une lutte contre le gaspillage alimentaire

Politique des collèges

Transition énergétique et lutte contre la précarité énergétique

Prévenir le gaspillage alimentaire

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Le Département a construit de nombreux outils (guides pratiques, cahiers de préconisations, jeux, stands) à destination des Girondines et des Girondins, des collectivités et de ses services opérationnels pour la réduction du gaspillage alimentaire dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Déchets (aujourd'hui transféré à la Région).

Cet enjeu majeur est également pris en compte au sein des collèges où une plateforme numérique est en cours de déploiement permettant, en autres, d'assurer un suivi précis des consommations et des déchets alimentaires produits afin d'améliorer la gestion et réduire le gaspillage.

D'autre part, dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de lutte contre la précarité énergétique, un partenariat avec l'association CREPAQ a été mis en place pour sensibiliser les Girondines et les Girondins (collégiennes, collégiens et grand public) et agents à la lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant des animations pour améliorer les pratiques, découvrir astuces et gestes simples. Le Département soutient par ailleurs le REGAL Nouvelle Aquitaine (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire) qui décline les orientations du Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire qui a pour objectif de diviser le gaspillage par 2 d'ici 2025.

Les services internes organisateurs d'événements (culturels, sportifs, nature, environnement) sont accompagnés pour la réalisation de manifestations responsables (approvisionnements locaux, distribution des restes alimentaires, compostage des déchets etc.)



DÉJÀ EN GIRONDE

14 collèges accompagnés entre 2012 et 2015 pour une réduction du gaspillage alimentaire de 22%

30 manifestations accompagnées depuis 2015 pour des pratiques éco exemplaires

180 agents sensibilisés aux enjeux du gaspillage alimentaire en 2017

CONTACT

Direction des collèges
Pôle maîtrise d'ouvrage des collèges
dgaj-dc-restauration@gironde.fr
Direction de l'environnement
dgac-de@gironde.fr

Politique de coopération
territoriale
Agenda 21



préserver le foncier
disponible, les sols, les
ressources en eau et la
qualité paysagère



préserver les savoirs-faires,
diversifier les modes
d'agricultures et les types
d'exploitations, ancrer une
culture du local



garantir des modes de
transformations et de
distributions locaux et sains



sensibiliser le plus grand
nombre et engager à une
consommation saine et
durable



réduire le gaspillage
alimentaire et faciliter la
revalorisation des déchets



4

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Graine, sols, eau, climat, biodiversité, aménagement, production, pratiques culturelles et culturelles, circuits courts, faim, cuisine, jardinage, restauration collective, mutualisation, développement social, éducation, accompagnement aux transitions, innovations... Des projets alimentaires conscients des interdépendances des enjeux, des acteurs comme des solutions sont pleinement concevables à l'échelle territoriale, en proximité réelle. Pour cela le Département outille les territoires souhaitant définir et mettre en oeuvre des projets alimentaires territoriaux intégrés.

POLITIQUES PUBLIQUES

Politique de coopération territoriale
Agenda 21

SOMMAIRE

- **Une politique territoriale de coresponsabilité**
- **Des cadres d'expérimentation : Labo'Mobiles**

PARTENAIRES

Les territoires et toutes les Giron-
dines et les Girondins !

4 S'engager collectivement pour des PAT

• Une politique territoriale de corresponsabilité

Politique de coopération territoriale

Construire ensemble des projets alimentaires territoriaux

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de chaque territoire, le Département a initié une démarche de dialogue avec les acteurs locaux, permettant de s'accorder sur les enjeux et sur un véritable projet de territoire.

Les pactes territoriaux issus de cette démarche représentent des contrats de coresponsabilité, fédérant l'ensemble des forces vives d'un territoire autour d'engagements réciproques à l'horizon 2021.

2017 est la 1ère année de mise en œuvre des Pactes avec, au total, 26 chantiers thématiques répartis sur les territoires, dont 4 sur l'alimentaire. Chaque chantier rassemble des acteurs d'horizons différents au sein d'un groupe de travail, afin de mettre en œuvre une feuille de route co-construite.

Les 4 chantiers alimentaires sont les suivants :

- Sur les Hauts de Garonne, les acteurs co-élaborent une charte d'engagement et un plan d'action pour le développement d'une aide alimentaire saine et de proximité.

- Dans le Libournais, les réflexions portent sur les coopérations entre acteurs autour de l'alimentation et plus spécifiquement autour de la question de l'aide alimentaire

- Dans le Sud Gironde, le chantier donne lieu à l'émergence d'un projet d'élaboration d'une épicerie sociale et solidaire itinérante
- Dans les Graves, il s'agit également de fédérer les acteurs autour d'un Projet Alimentaire Territorial en lien avec le projet LaboMobile porté par la Communauté de communes de Montesquieu.



CC DÉJÀ EN GIRONDE

*Plus de 150 acteurs mobilisés sur les 3 chantiers ouverts sur l'alimentaire
La signature d'une charte d'engagements sur le territoire des Hauts-de-Garonne en 2018
L'organisation de transfert d'expérience entre des acteurs du Sud Gironde et des acteurs porteur d'une épicerie sociale et solidaire itinérante en Charente*

CONTACT

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service de la coopération territoriale
Dgat-dctce-sct@gironde.fr
Tél 05.56.99.66.37

• Des espaces d'expérimentation

Agenda 21

Accompagner la transition vers une alimentation saine et durable autour d'espaces d'expérimentation LABO'MOBILES

• UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Au mois de février 2017 la commission permanente du Département de la Gironde a voté le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Labo'Mobile.

Le principe est simple et expérimental : pour tout acteur ou territoire ayant un objectif de transformation radicale de l'ordre du 0 ou du 100% (Zéro chômeur, Zéro pesticide, Zéro déchet, 100% bio...), le Labo'Mobile propose de prendre le temps de la préparation du projet, de l'inscrire sur le territoire, de définir les ambitions et les capacités d'implication des acteurs, avant la mise en œuvre opérationnelle qui prendra la suite de cet accompagnement qui permettra de construire le cahier des charges du projet.

Neuf projets de transition radicale ont été retenus dont trois s'inscrivent dans le champ du défi alimentaire :

- Communauté de communes de Montesquieu : 100% des habitants ont accès à une alimentation saine et durable. Tous engagés pour un territoire nourricier.
- Cussac-fort-médoc : un village engagé pour une alimentation saine 100% Bio et locale, Tous Engagés!
- Le collectif Aliment-Terre : une alimentation 100% saine locale et solidaire, tous engagés pour une autonomie alimentaire.

Le Labo'Mobile propose une méthode d'animation afin d'accompagner les acteurs du territoire à construire le cahier des charges de leur projet ambitieux. Poser le débat sur le territoire, bien définir les ambitions et les capacités d'implication des acteurs, avant l'action opérationnelle. En décortiquant freins et leviers, en identifiant les acteurs concernés et impliqués, en analysant des expériences similaires, il s'agit de préparer le passage à l'acte.

Il s'adresse à tous les territoires girondins, dès lors qu'ils se posent la question de définir un projet d'innovation sociale, écologique et territoriale en coresponsabilité, c'est-à-dire une gouvernance où chaque acteur concerné réalise sa part de contribution à la hauteur de ses capacités, de ses compétences et de son engagement.

CC DÉJÀ EN GIRONDE

Cussac-Fort-Médoc :

- un maraîcher municipal a été embauché pour créer une régie alimentaire biologique capable à terme d'alimenter une partie de la cantine.

- une dynamique citoyenne soutenue: jardins partagés, potagers privatifs accompagnés, AMAP, rencontres sur l'alimentation



CONTACT

Mission Agenda 21
agenda21gironde@gironde.fr

La capacité alimentaire, un défi collectif



En 2018, le Conseil Départemental de la Gironde consacre 15 millions d'euros afin d'assurer les conditions de l'accès de tous les girondins à une alimentation saine durable et produite localement.

Sur tous les maillons de la chaîne d'intervention (de la graine à l'assiette), on peut estimer l'ingénierie départementale à 13 équivalents temps pleins.

Chiffres à consolider en attente d'une comptabilité analytique

